

**CONCOURS EXTERNE
POUR L'ACCÈS AU GRADE D'INSPECTEUR DES FINANCES PUBLIQUES
AFFECTÉ AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION EN QUALITÉ DE PROGRAMMEUR
DE SYSTÈME D'EXPLOITATION**

ANNÉE 2023

ÉPREUVE ÉCRITE D'ADMISSION N° 3

Durée : 1 heure 30 – Coefficient : 1

Version anglaise à partir d'un texte issu d'une revue ou d'une documentation informatique

Recommandations importantes

Le candidat trouvera au verso la manière de servir la copie dédiée.

Sous peine d'annulation, en dehors du volet rabattable d'en-tête, les copies doivent être totalement anonymes et ne comporter aucun élément d'identification tels que nom, prénom, signature, paraphe, localisation, initiale, numéro ou toute autre indication, même fictive, étrangère au traitement du sujet.

Sur les copies, les candidats devront écrire et souligner si nécessaire au stylo bille, plume ou feutre de couleur noire ou bleue uniquement. De même, l'utilisation de crayon surligneur est interdite.

Il devra obligatoirement se conformer aux directives données.

Le candidat complètera l'intérieur du volet rabattable des informations demandées et se conformera aux instructions données

Nom de naissance

Prénom usuel

Jour, mois et année

Signature obligatoire

Numéro de candidature

À compléter par le candidat

Ne rabattre le cache qu'en présence d'un membre de la commission de surveillance

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ÉTIQUETTE D'IDENTIFICATION

Faire comme ceci

Ne pas faire

ÉTIQUETTE D'IDENTIFICATION

Avec de lecture code à barres candidat

Avec de lecture code à barres candidat

Concours externe - interne - professionnel - ou examen professionnel ⁽¹⁾

⁽¹⁾ Rayer les mentions inutiles

EXTERNE

Pour l'emploi de : **Inspecteur des Finances Publiques affecté au traitement de l'information en qualité de programmeur de système d'exploitation**

Épreuve n° : **3**

Matière : **051 – Version anglaise**

Date : **0 1 1 2 2 0 2 2**

Nombre d'intercalaires supplémentaires :

Préciser éventuellement le nombre d'intercalaires supplémentaires

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

À L'ATTENTION DU CORRECTEUR

Pour remplir ce document :

utilisez un stylo ou une pointe feutre de couleur **NOIRE** ou **BLEUE**.



Pour porter votre note, cochez les gélules correspondantes.

Reportez la note dans les zones **NOTE / 20** et dans le cadre **A**

En cas d'erreur de codification dans le report des notes cochez la case **erreur** et reportez la note dans le cadre **B**.

À L'ATTENTION DU CANDIDAT

En dehors de la zone d'identification rabattable, les copies doivent être totalement anonymes et ne comporter aucun élément d'identification tel que nom, prénom, signature, paraphe, localisation, initiale, numéro, ou toute autre indication même fictive étrangère au traitement du sujet.

Il est demandé aux candidats d'écrire et de souligner si nécessaire au stylo bille, plume ou feutre, de couleur noire ou bleue uniquement. Une autre couleur pourrait être considérée comme un signe distinctif par le jury, auquel cas la note de zéro serait attribuée. De même, l'utilisation de crayon surligneur est interdite.

Les étiquettes d'identification codes à barres, destinées à permettre à l'administration d'identifier votre copie, ne doivent être détachées et collées dans les deux cadres prévus à cet effet qu'en présence d'un membre de la commission de surveillance.

Suivre les instructions données pour les étiquettes d'identification

Cadre A réservé à la notation				Cadre B réservé à la notation rectificative			
20	19	18		20	19	18	
17	16	15		17	16	15	
14	13	12		14	13	12	
11	10	09		11	10	09	
08	07	06		08	07	06	
05	04	03		05	04	03	
02	01	00		02	01	00	
Décimales				Décimales			
,00	,25	,50	,75	,00	,25	,50	,75
							Erreur

NOTE / 20

____,____

NOTE / 20

____,____

EN AUCUN CAS, LE CANDIDAT NE FERMERA LE VOLET RABATTABLE AVANT D'Y AVOIR ÉTÉ AUTORISÉ PAR LA COMMISSION DE SURVEILLANCE

VERSION ANGLAISE À PARTIR D'UN TEXTE ISSU D'UNE REVUE OU D'UNE DOCUMENTATION INFORMATIQUE

Code matière : 051

Les candidates et les candidats peuvent avoir à leur disposition sur la table de concours le matériel d'écriture, une règle, un correcteur, des surligneurs.

What you need to know about NFTs

NFTs have turned the art world upside down. But, believe it or not, they may also have promising uses in business.

Unless you live in a cave, you're almost certainly aware of a new internet phenomenon called non-fungible tokens (NFTs). The media hasn't been able to get enough of this topic since a South Carolina artist sold a digital collage last March for the staggering sum of \$69.3 millions. Even more mind-boggling is the fact that the creation can be freely copied and posted by anyone.

[...]

It's worth understanding what NFTs are because real-world business uses will emerge after the hype has subsided.

Just data

A NFT is simply a digital asset that lives on a blockchain. It can be used in digital rights management to establish ownership and to track changes in ownership over time. Blockchain is a secure, distributed database that enables transactions to be conducted directly between two or more parties with a high degree of fidelity, even if the participants are anonymous. It's most commonly associated with cryptocurrencies, but there are many other uses.

A NFT doesn't have to be a work of art. It can be a Word document, an audio recording, a PDF, or even a tweet. [...]

What's important about NFTs is that they establish ownership in an immutable fashion, and that's where it gets interesting for businesses.

[...]

Suppose you buy computer chips from a factory in China. You want to create a secure chain of custody so you can be sure chips haven't been tampered with on their journey. You can create a NFT for the shipping record, "so each time it changes hands, it creates an immutable timestamp that can be queried and tracked," said Nick Donarski, CEO of ORE-Systems. [...]

Costs vary according to scarcity but can range from as low as one dollar to as much as several hundred dollars. You can specify how many copies of the digital asset can be

created and any royalties to be charged. You can also track ownership of NFTs you create if they change hands. [...]

Legal forecast: foggy

[...]

There are technical hiccups that could wreak havoc. "The NFT is connected to the digital asset via a link. However, if the digital asset is deleted or the server hosting it fails or otherwise goes offline, the link will break and the NFT that remains will be worthless because it would no longer be associated with the digital asset, and there is no way to back up the NFT," wrote Pratin Vallabhaneni, a partner at the Washington-based law firm White & Case.

NFTs are closely tied to digital wallets. That can be a single point of failure, as there are people who have lost fortunes because they forgot their wallet passwords.

There's also no guarantee that the owner of a NFT is the same person who created the digital content. "Nothing stops you from taking an image off the internet and creating a NFT," Donarski said. [...]

Computerworld, January 21, 2022